

LA PEDAGOGIE DE LA TRADUCTION

COMPETENCES ET BESOINS DE FORMATION

 Dr. ALHUSSEIN M. ALMAHDIA

Maître Assistant en Traductologie

Université Roi Saoud

Faculté des Langues et de Traduction

تعليم الترجمة: كفاءات واحتياجات التأهيل

ما هو المحتوى الذي يجب علينا تعليمه في تقنيات الترجمة، ولماذا؟ ما هي الوسائل التي من خلالها نستطيع تعليم ذلك المحتوى؟

يتعلق الموضوع هنا بعدد من التساؤلات المطروحة حول تعليم الترجمة، لذلك نريد في البداية أن نعرف الفرق بين الترجمة التعليمية الموجهة لتعليم اللغات والترجمة المهنية التي تمارس كمهنة من قبل مترجمين محترفين في سوق العمل. تناول مثل هذه القضايا في تعليم الترجمة والإجابة على هذه التساؤلات بالتحديد يتطلب أولاً معرفة وفهم طبيعة هذان النوعان من الترجمة، ومن ثم تسليط الضوء على طبيعة وأهداف كل نوع من أجل الوصول إلى أفضل الطرق والوسائل التي يمكن من خلالها تعليم تقنيات الترجمة وتأهيل مترجمين محترفين قادرين على تلبية احتياجات سوق الترجمة.

هذا العمل بالتأكيد سوف يساعدنا على معرفة وفهم طبيعة الترجمة المهنية من جهة والأهداف المرجوة من تعليم الترجمة من جهة أخرى، وبالتالي فهم الطرق التدريبية المناسبة لتأهيل كفاءات سعودية متخصصة.

الكلمات الأساسية : تعليم الترجمة، تأهيل مترجمين، ترجمة تعليمية، كفاءات.

Résumé

Quels contenus doit-on enseigner dans le domaine des techniques de traduction ? Pourquoi est-il nécessaire d'enseigner ces contenus ? De quelle manière faut-il les enseigner ? Il s'agit là de quelques questions que l'on se pose dès lors que l'on cherche à connaître les différences qui existent entre la traduction pédagogique destinée à l'enseignement des langues et la traduction professionnelle pratiquée par les traducteurs dans leurs ateliers de travail. Aborder des questions concernant les objectifs

qu'il faut atteindre et les buts recherchés doivent nous permettre de faire ressortir les finalités de chacun de ces deux types de traduction pour mieux appréhender la manière dont il faut procéder pour bien former les traducteurs appelés à exercer sur le marché saoudien. Cet article va permettre de connaître et de comprendre les objectifs assignés à chacun de ces types de traduction et à leur nature.

Mots Clés : pédagogie, formation, traduction, compétence.

Objectifs de la traduction pédagogique et de la traduction professionnelle

On peut d'abord rappeler les principes de l'apprentissage de la traduction tels qu'ils ont été définis par C. Durieux : « L'apprentissage de la traduction est l'apprentissage d'un métier qui présuppose la maîtrise préalable des langues en cause., la disposition d'une somme suffisante de connaissances thématiques de type encyclopédique, une aptitude au raisonnement logique permettant de réaliser l'intégration sélective de tous les éléments de connaissance pertinents, un sens de l'observation pour relever les paramètres propres à la situation de communication et un esprit de synthèse de nature à produire une solution »².

Objectifs de la traduction pédagogique

Il y a lieu de préciser que la traduction pédagogique est une activité dont l'objectif est avant tout de permettre à ceux qui la pratiquent

d'apprendre des langues étrangères. L'étudiant qui traduit dans le cadre de sa formation le fait pour à la fois acquérir les bases de la langue concernée et, lorsqu'il aura avancé dans ses études, perfectionner ses acquis dans cette langue. Il peut également le faire pour améliorer son style. Quant aux objectifs de la traduction pédagogique en milieu scolaire pour les pédagogues, E. Lavault les synthétise ainsi «1) S'assurer qu'un texte a été compris ; 2) Contrôler les connaissances linguistiques de l'élève (ces deux motivations arrivent nettement en tête); 3) Mettre en évidence les ressemblances et les différences entre les deux langues; 4) Perfectionner la connaissance de l'élève dans la langue étrangère; 5) Évaluer et améliorer l'esprit logique et la clarté d'expression des élèves. Suivent alors en vrac, 6) Vérifier et corriger le français; 7) Appréhender la beauté d'un texte littéraire ; 8) Développer l'initiative et la créativité; 9) Apprendre à traduire»³.

Le but de la traduction pédagogique est essentiellement didactique. Dans ce cadre, on utilise beaucoup

le thème pour permettre à l'étudiant de mieux mémoriser les structures de langue étrangère et cela principalement au début de l'apprentissage. C'est ce qu'explique par exemple J.R. Ladmiral tout en le critiquant «Le thème est en lui-même un exercice *artificiel*. S'il est déjà exorbitant d'espérer que l'enseignement d'une langue étrangère parvienne à faire des élèves de réels «bilingues» au terme de leurs études, il est proprement contradictoire de supposer qu'ils le soient déjà avant la fin de ces mêmes études, c'est-à-dire qu'ils aient atteint au cours même du processus pédagogique l'état terminal où ce processus a pour fonction et pour fin de les conduire (*terminal behaviour*). Le thème est donc au mieux une espérance démesurée et de plus une exigence absurde»⁴

De même, on le fait pour acquérir du vocabulaire et la connaissance de la morphosyntaxe. Par contre la version n'a pas le même usage dans la mesure où comme l'explique E. Lavault «Il n'est pas possible de juger la version en tant que traduction à part entière, parce que les éléments principaux de la compréhension du sens - compétence linguistique et extra-linguistique - sont délibérément occultés. Aussi les erreurs dans la version ne sont-elles que des erreurs primaires qui s'exercent dans une double incompetence, incompetence linguistique ne permettant pas la bonne compréhension du texte, et incompetence à reformuler dans la langue maternelle ce qui a été com-

pris...l'exercice, uniquement conçu dans l'optique des examens n'est souvent qu'un prétexte à pénaliser des fautes. Celles-ci sont toujours considérées en termes négatifs alors que des travaux récents insistent sur l'aspect positif des énoncés fautifs dans une stratégie d'apprentissage. D'autre part, et c'est le plus grave, l'élève ne reçoit jamais ses copies d'examen. Il ne peut donc ni comprendre, ni corriger, ni éviter de refaire la faute si l'occasion se reproduit. Du fait de cet aspect négatif et absolu, la version ne peut jouer aucun rôle valable dans l'apprentissage de la langue. Elle n'est pas davantage utile à l'apprentissage de la traduction puisque la situation est faussée à la base. Quant à sa fonction d'évaluation, elle est peu valable pour les mêmes raisons»⁵. En fait, le but n'est pas réellement d'apprendre la langue étrangère mais plutôt de manifester la compréhension que l'apprenant a de la langue. La conséquence est que la traduction pédagogique est aussi un outil de contrôle. Elle permet de contrôler la compréhension, la fixation des structures et la solidité des acquis. L'activité de traduction dans ce cas a donc d'abord pour fonction de tester la performance et la compétence de ceux qui la pratiquent, et c'est la sanction du professeur qui décide de la qualité de l'écart avec le modèle proposé.

Objectifs de la traduction professionnelle

Au contraire de la traduction pédagogique la traduction professionnelle n'a pas pour objectif de permettre à ceux qui la pratiquent d'apprendre le vocabulaire d'une langue étrangère, ni de fixer les structures récemment apprises ou de servir d'outil de contrôle. Comme l'explique encore C. Durieux «Dans la pédagogie de la traduction, où l'on cherche à simuler au plus près les conditions d'exécution de traductions professionnelles, on précise l'origine du texte et la destination de la traduction même si celle-ci est fictive. Par exemple, à titre d'entraînement : traduire tel article extrait du numéro du 25 mai 1991 de *New Scientist* en vue de sa publication dans le numéro de septembre 1991 de *Science & Technologie*. Le traducteur sait alors quel ton, quel style, quel registre de langue adopter pour son lectorat sa démarche est tout orientée vers l'adaptation au destinataire»⁶.

La véritable traduction pratiquée par des professionnels compétents a donc pour objectif de transmettre des messages d'une langue à l'autre. Le but recherché par le traducteur est de comprendre le sens qui est contenu dans le message, celui du vouloir dire qui est contenu dans le texte écrit dans une langue étrangère et de le reformuler dans une autre langue. A l'opposé de la traduction pédagogique dont l'objectif est de traduire pour montrer ses compétences linguistiques et son niveau de compréhension (on traduit pour comprendre),

la traduction professionnelle a pour objectif de faire comprendre. Ce qui signifie que la personne qui traduit doit d'abord comprendre elle-même avant de chercher à offrir au public qui ignore la langue étrangère la totalité du sens qui est contenu dans le message rédigé dans cette langue et dont il ne peut prendre connaissance que grâce à la traduction. Nous avons déjà vu plus haut que la traduction est avant tout un acte de communication. On ne peut donc que constater l'écart considérable qu'il y a entre les objectifs que se donnent ces deux opérations de traductions que nous décrivons. Alors que l'une aide ou est censée aider les élèves et les étudiants qui la pratiquent à apprendre une langue étrangère en même temps qu'elle permet aux professeurs de contrôler aisément le niveau de connaissances atteint par les apprenants, l'autre cherche à faire passer des messages d'une langue à une autre. A partir de là, il est difficile de s'attendre à ce que la traduction faite soit de la même qualité dans les deux cas. Mais quelles conséquences ces différences vont-elles avoir sur la traduction qui est possible dans les deux cas ?

La traduction pédagogique

Etant donné que l'objectif principal de la traduction pédagogique est d'intervenir dans le processus de l'apprentissage des langues étrangères ainsi que de permettre de contrôler les connaissances lin-

guistiques et la compréhension, il s'ensuit que cette activité comporte nécessairement des traits restrictifs purement linguistiques qui risquent de faire que la traduction réalisée dans ce contexte ne prenne pas en compte certains des éléments essentiels que l'on retrouve toujours dans la traduction professionnelle.

En effet la traduction qui se fait dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères n'est en réalité qu'un prétexte pour obliger ou amener ceux qui s'y consacrent à utiliser leurs connaissances linguistiques et à montrer leur capacité à comprendre ce qui est rédigé dans la langue étudiée. Dès lors la traduction faite n'est pas une fin en soi (comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de la véritable traduction) mais avant tout un moyen, menant à d'autres fins (l'acquisition de la langue étrangère). Comme l'explique M. Lederer : «Un fossé sépare la traduction pédagogique de la pédagogie de la traduction. L'emploi du mot «traduction» dans les deux cas crée une certaine confusion quant à la nature de l'opération, passage d'une langue à une autre ou passage d'un texte à un autre. Certes, dans les deux cas, l'emploi du même mot peut sembler justifié puisqu'aussi bien, à l'issue de l'un comme de l'autre, on a sous les yeux une langue et un texte différents. Mais les méthodes appliquées diffèrent du tout au tout. La traduction pédagogique est un instrument d'enseignement de la langue; elle se doit d'établir des correspondances

pour la faire apprendre. La pédagogie de la traduction, en revanche, part de l'hypothèse que les langues sont sues et vise à former des professionnels de la traduction en leur inculquant des méthodes de recherche du sens des textes et de création d'équivalences. Indispensables, chacune dans sa finalité, elles ne se confondent pas»⁷.

C'est ainsi que bien que le sens contenu dans le texte à traduire soit forcément toujours pris en compte (la compréhension dont doivent faire preuve les élèves et les étudiants n'étant possible sans un minimum d'analyse du sens), l'opération traduisante ici ne consiste pas réellement à chercher la manière la plus appropriée de reconstituer et de rendre ce message dans une autre langue. Les professeurs s'attendent bien sûr à ce que les élèves et les étudiants reproduisent le message original (ceci s'applique surtout au travail fait aux niveaux avancés où on donne des passages assez longs à traduire et non pas au travail fait au début de l'apprentissage, (quand il n'est encore question que de phrases et de mots tout à fait isolés) mais on s'attend aussi et surtout à ce que cela soit fait en restant aussi «fidèle» que possible au texte de la langue source. Il en découle que la traduction pédagogique se pratique au moyen d'une référence formelle et constante à la langue source. Même aux niveaux plus avancés d'apprentissage, la traduction est encore conçue dans une très large mesure comme un processus de

substitution. On traduit la plupart du temps en se contentant de dire dans une autre langue des phrases sous les formes dans lesquelles elles avaient été dites dans une autre langue. Cela ne manque pas évidemment de poser des problèmes. Parlant de situations pareilles à celles traitées ici (parce que s'agissant d'étudiants en langues modernes), D. Gile affirme que «L'examen de la démarche des non-professionnels révèle le phénomène suivant : « Le message est compris et on essaie de le reproduire fidèlement jusque dans ses moindres nuances. En cela, on est gêné par les incompatibilités entre langue de départ et langue d'arrivée»⁸. Le problème fondamental est que les deux langues en présence sont toujours confrontées l'une à l'autre. Il n'y a pas assez de dissociation entre elles, ce qui prive ceux qui pratiquent la traduction pédagogique de cette liberté relative dont nous avons parlé et dont peut et doit disposer le traducteur afin de choisir les moyens les plus susceptibles de rendre le sens d'un message dans une autre langue, sans toujours se référer à la langue source.

Etant donc de nature à ne pas encourager d'une manière significative celui qui la pratique à se détacher comme il faut de la forme de départ, la traduction pédagogique finit par être essentiellement un exercice de comparaison entre les deux systèmes linguistiques en présence et donc un exercice d'analyse linguistique. Or, comme E. Cary l'a signalé, il y a déjà

de nombreuses années, non seulement ce genre de «travail d'analyse» ne constitue pas la vraie traduction mais il finit aussi par la desservir dans la mesure où une analyse des unités linguistiques ne peut que gêner «la synthèse qui doit constituer la traduction véritable»⁹. Toujours est-il que ce qui est remis en cause ici, ce ne sont pas le fait même d'analyser les formes et les signes linguistiques. En effet, les énoncés d'un message ne se composent-ils pas de signes linguistiques ? Mais, comme l'affirme J. Delisle, «On peut analyser ces signes à deux niveaux : celui de la langue et celui de la parole, c'est à dire au niveau de la signification et celui du sens»¹⁰.

Le problème de la traduction pédagogique ne réside pas dans le fait qu'elle procède à une analyse des signes linguistiques en tant que telle mais plutôt parce que l'analyse faite dans ce contexte s'arrête au premier niveau, c'est à dire au niveau de la langue. Elle porte essentiellement sur la langue elle-même, en tant que système, et cherche essentiellement à faire découvrir la manière dont fonctionnent les langues en présence et ressortir les significations attribuées aux mots et aux énoncés par les systèmes linguistiques en présence. Cela à n'en pas douter est un bon exercice quand il s'agit d'acquérir une langue étrangère, ce qui, il faut le rappeler, est une condition préalable à la pratique de l'activité traduisante. Mais pour traduire, cette analyse est loin

d'être suffisante et cela pour des raisons évidentes.

Par ailleurs, il y a par exemple le fait que les langues n'expriment que des concepts. En effet, elles découpent non des réalités précises mais ce que l'on peut appeler des sommes d'images qui sont à peu près les mêmes pour tous les membres d'une communauté linguistique donnée. Chacun garde d'un objet, d'une expérience, etc., une image individuelle qui est élaborée à partir d'un choix de caractéristiques qu'il considère comme étant pertinentes, mais les symboles qu'il utilise correspondent à des ensembles ou catégories qui regroupent les différents produits des expériences individuelles concernant la même réalité, ce qui fait que la connaissance individuelle s'insère dans un ensemble qui est reconnu par toute la communauté langagière. La langue exprime donc des abstractions et des généralisations. Elle est comme un dépôt, pour ainsi dire, contenant, pour chaque signe ou symbole, plusieurs significations possibles (on trouve là l'origine de la polysémie et de l'ambiguïté en langue). Ne contenant que des virtualités, la langue ne donne que des indications de ce qui est possible dans une situation donnée. La situation réelle ne ressort que de l'utilisation de la langue dans un discours.

En effet, quand il s'exprime à travers la langue, le sujet parlant le fait pour dire quelque chose de bien pré-

cis. Autrement dit, dans une situation normale de communication, le sujet parlant n'énonce pas n'importe quoi même en utilisant des généralisations ou l'ensemble des significations possibles contenues dans la langue. Dans l'acte de parole, il n'existe qu'une seule signification parmi toutes celles qui subsistent dans la langue hors discours, pour chaque mot qu'il utilise. A chaque instant, il n'actualise que des traits pertinents. Qui plus est quand il utilise la langue, le sujet parlant ne se contente jamais de faire valoir sa connaissance des significations contenues dans une langue, appliquant systématiquement ce qu'il a appris dans la langue. Dans une situation réelle de communication entre êtres humains, chaque individu devient créatif, attribuant aux mots ainsi qu'aux énoncés en général des significations qui dépassent celles contenues dans la langue. Il se donne beaucoup plus de liberté en ce qui concerne le choix des significations à attribuer aux signes que lui offre la langue en tant que "code". C'est de cette manière que le discours finit par enrichir les mots et les énoncés, leur accordant des significations nouvelles que ne peuvent laisser supposer à eux seuls les signifiants dans la langue qui restent attachés à leurs signifiés d'une manière plus ou moins permanente.

L'implication de tout ceci pour ce qui est de la traduction est évidente. En effet, si, dans une situation de communication unilingue, il existe,

comme nous venons de le voir, deux niveaux de significations, et donc d'équivalences possibles (les équivalences en langue, figées et assignées et les équivalences au niveau du discours, toujours uniques, inédites et éphémères), il devient immédiatement évident qu'en changeant de langue, le choix qui s'offre à celui qui a à traduire est soit de rester au niveau des significations en langue, soit de ne s'occuper que des significations qui ressortent dans des situations réelles de communication. A partir de ce qui a été dit plus haut, il ressort que la traduction pédagogique, opte toujours pour le premier choix parce qu'elle ne fait pas grande chose pour dépasser une simple analyse de la langue destinée à cerner les significations linguistiques. On ne peut donc pas vraiment s'attendre à en obtenir quelque chose d'autre qu'une traduction de premier niveau., c'est à dire traduction qui porte avant tout sur la langue. C'est ce que C. Durieux caractérise comme une approche de type version : selon cette méthode, le texte de départ n'a d'importance qu'au tout début du processus ; une fois décodé, il n'en est plus tenu compte. Il peut bien être ignoré, puisque le principe sur lequel s'appuie cette approche veut qu'un texte se ramène à une succession de mots autrement dit, le sens d'un énoncé est censé être la somme de la signification des mots successifs pris isolément qu'il utilise. Et il n'est donc pas nécessaire de revenir au texte d'origine dans la mesure où l'on considère qu'on a tiré la

quintessence du texte dès lors qu'on a trouvé les correspondances pour chacun des termes ou locutions qui le composent. Ce processus est appliqué aux versions, notamment dans le cadre de l'apprentissage des langues. Cette démarche est tellement ancrée dans les habitudes depuis l'enfance qu'à un stade ultérieur l'étudiant la reprend spontanément¹¹.

Il y a en conséquence une absence presque totale de création qui caractérise tout emploi de la langue dans des situations normales de communication. Cela donne un caractère artificiel à l'exercice dit de traduction dans la mesure où les phrases obtenues n'ont souvent d'autre mérite que d'être grammaticalement correctes. Ceci est tout à fait dommageable et ceux qui en ont conscience ne peuvent que le regretter comme le fait remarquer J-C Villegas : « (...) traduire un texte, c'est aussi et surtout recréer, démarche que nous avons certes beaucoup trop tendance à oublier dans notre pratique pédagogique. Cet aspect créatif, re-créatif de la traduction, est pourtant à mon sens ce qui en fait la richesse. Pourquoi ne pas envisager dès lors une pratique différente de la version et du thème où cette créativité serait mise en valeur, discutée, recherchée, plutôt que de continuer à utiliser ces exercices comme un moyen commode d'évaluation et de contrôle ? »¹².

Ainsi puisqu'on s'arrête d'habitude au niveau des significations

que l'on peut saisir au niveau de la langue, même les petites retouches faites après coup, ne suffisent pas pour rendre la traduction faite dans le cadre de l'apprentissage des langues réellement dignes de ce nom. Les phrases obtenues sont, bien sûr, un peu plus "grammaticales" et "lisibles" mais on est encore loin de faire de la vraie traduction qui, comme on le verra dans les paragraphes qui suivent, porte sur le discours, c'est à dire non pas sur la langue en tant que "code", mais sur la langue telle qu'elle est utilisée par un locuteur, selon un mode qui lui est personnel (tout en respectant les contraintes formelles imposées par le système), d'une façon plus ou moins inédite et ponctuelle, pour communiquer quelque chose de bien précis et dont on peut comprendre le sens. Il faut donc se rendre à l'évidence et cesser de prendre la traduction pédagogique pour ce qu'elle n'est pas. Comme, on l'a montré précédemment, lorsqu'on pratique la traduction pédagogique, on fait essentiellement une analyse de la langue, analyse qui ne peut pas être la garantie que l'on découvrira le sens d'un message qu'il y aura à rendre dans une autre langue.

La méthode comparative pour la formation des traducteurs

La partie précédente était destinée essentiellement à montrer ce qu'est la véritable nature de la traduction que l'on obtient selon que l'on pra-

tique la traduction pédagogique ou la traduction professionnelle. Ainsi alors que le produit de la traduction professionnelle est un texte nouveau rendant le sens de l'original dans sa totalité et rédigé dans une langue adaptée et au sujet et au public visé, la traduction dans l'autre cas n'est le plus souvent que le résultat d'une comparaison des langues en présence consistant essentiellement à transposer des significations linguistiques d'une langue à l'autre. D'où la nécessité d'assigner des finalités nouvelles à la version. Mais pour en venir au problème d'ordre proprement pédagogique, la question qui se pose (et nous l'avons évoquée précédemment) est celle de savoir, si, en apportant des modifications à la version dans le but de la rapprocher davantage de la vraie traduction, on peut envisager un enseignement dont la base serait la méthode comparative qui puisse réellement nous permettre de former des traducteurs adaptés au marché saoudien.

La stylistique comparée et la traduction

L'ouvrage «La stylistique comparée du français et de l'anglais» de J.P. Vinay et J. Darbelnet¹³ est un livre qui n'a rien perdu de son importance depuis plus de trente ans. C'est un livre qui se veut non seulement un traité de stylistique comparée mais aussi une méthode de traduction. Il s'agit donc d'un ouvrage de réf-

rence qui convient aux besoins de notre travail car comme le montrent ces deux auteurs la stylistique comparée pourrait être utile à la traduction et constituer une méthode de traduction. J.P. Vinay et J. Darbelnet avancent des idées qui pour l'époque et surtout pour des linguistes, avaient le mérite de présenter l'activité traduisante d'un point de vue qui n'est pas éloigné de celui des tenants des théories du sens. En effet, selon ces auteurs, «Le traducteur part du sens et effectue toutes les opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique»¹⁴, et ajoutent que «l'unité à dégager est l'unité de pensée, conformément au principe que le traducteur doit traduire des idées et des sentiments et non des mots»¹⁵.

Toutefois, d'après J.P. Vinay et J. Darbelnet, «la traduction est avant tout une discipline comparée», aussi consacrent-ils la plus grande partie de leur travail à des problèmes qui n'ont pas grande chose à voir avec le sens et les idées et encore moins la manière de les traduire. Leur ouvrage traite essentiellement de la comparaison des langues, ce qu'ils justifient de la manière suivante : «Le passage d'une langue A à une langue B, passage que l'on dénomme habituellement traduction, relève d'une discipline particulière, de nature comparative, dont le but est d'en expliquer le mécanisme et d'en faciliter la réalisation par la mise en relief de lois variables pour les deux langues considérées. Nous ramenons ainsi la traduction à un cas

particulier, à une application pratique de la stylistique comparée.¹⁶», la couleur est ainsi annoncée et leur méthode de traduction apparaît avant tout comme une «confrontation de deux stylistiques, la française et l'anglaise»¹⁷. Mais est-ce à dire simplement que les auteurs n'ont pas réussi à faire de leur traité de stylistique comparée une véritable méthode de traduction ou le problème n'est qu'une stylistique comparée qui ne peut vraiment pas être une méthode de traduction ? La traduction relève-t-elle du domaine de la stylistique comparée ?

La stylistique comparée a pour fonction d'analyser les langues, le but étant de décrire chacune des deux langues étudiées et ensuite de les confronter l'une à l'autre, afin de démontrer les particularités de chacune d'elles. Loin de s'occuper des messages, la stylistique comparée n'étudie que la manière dont fonctionnent les langues. Il s'ensuit que lorsqu'on parle d'équivalences en stylistique comparée, il ne s'agit sûrement pas du même genre d'équivalences qu'en traduction professionnelle. La stylistique comparée ne fait que chercher les équivalents au niveau de la langue en montrant la façon dont chaque langue doit exprimer certaines choses. L'objet de la stylistique comparée n'est pas le sens d'un message que l'on recompose dans une autre langue mais la langue elle-même.

Comme nous avons eu à le signa-

ler (plus tôt) précédemment, le discours enrichit les mots et les énoncés, leur accordant des significations qui dépassent celles existant dans la langue. Il s'ensuit que lorsqu'il travaille sur le discours, le traducteur est amené à suivre un processus d'établissement d'équivalences qui n'existe pas en stylistique comparée où non seulement on prend une équivalence déjà établie, donnée en permanence par la langue, mais où, qui plus est, on privilégie aussi la plupart du temps une seule équivalence. Comme le dit J. Delisle, «de tous les équivalents potentiels qu'il est possible d'imaginer pour une unité lexicale, un syntagme ou un énoncé, les comparatistes en privilégient un seul.»¹⁸

Si méthode il y a dans la stylistique comparée du français et de l'anglais, on voit que cela ne peut être qu'une méthode fondée sur la différence des stylistiques, qui a pour fonction de permettre, pour emprunter les termes utilisés par les auteurs eux même, d'"observer le fonctionnement d'une langue par rapport à une autre"¹⁹ Le moins que l'on puisse dire est que cela est loin d'éclairer celui qui a à traduire un message. Ainsi bien qu'ayant eu le mérite de poser assez clairement le problème concernant l'objet de la traduction, et après avoir suggéré que le travail du traducteur consiste à recomposer des unités de pensée, J.P. Vinay et J. Darbelnet nous laissent sur notre faim quand il s'agit de déterminer comment le traducteur doit s'y prendre.

A aucun moment ils ne proposent les démarches à suivre pour réussir une traduction digne de ce nom, c'est à dire une traduction qui ne consiste pas à convertir une langue en une autre mais à recomposer des messages. Rien n'est dit qui puisse donner la moindre idée concernant la manière de procéder quand on a à travailler sur le sens d'un vouloir dire qu'il faut rendre dans une autre langue. Mais tout cela ne doit pas nous surprendre étant donné que, justement, le problème pour J.P. Vinay et J. Darbelnet semble être de savoir comment on traduit l'anglais ou le français et non comment on traduit un "discours" anglais en français ou vice versa. En effet, ne voient-ils pas la traduction comme «le passage de la langue A à la langue B» ?

On comprend donc plus facilement pourquoi pour eux, la démarche du traducteur peut se ramener aux sept célèbres procédés techniques de la traduction : l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. J.P. Vinay et J. Darbelnet parlent de choses qui ne sont certainement pas étrangères à l'activité traduisante, les traducteurs pouvant être amenés à les appliquer dans leur pratique quotidienne. Mais les auteurs ont sans doute tort de dire que la traduction peut se ramener à ces sept procédés. En effet, s'il est vrai que les traducteurs appliquent ces procédés dans leur travail, force est de reconnaître qu'ils le font afin de résoudre des problèmes ponctuels. Toujours est-il que ces procé-

dés ne constituent pas une démarche complète à suivre quand on traduit. Il manque, par exemple, la façon dont il faut aborder le texte, ce qu'il faut pour parvenir à appréhender le sens contenu dans le message à traduire, etc. C'est dire que les procédés dont il est question ici ne prennent pas ce qui, en fin de compte, constitue l'essentiel du travail du traducteur, mais portent plutôt sur la langue, essentiellement le vocabulaire, les structures, les expressions toutes faites, etc. On peut même assimiler ces "procédés" à des exercices structuraux, la différence étant que, au lieu de remplacer des éléments par d'autres éléments de la même langue, on cherche des éléments dits équivalents dans une autre langue. Avec ces procédés on reste donc encore au niveau de la langue, langue que l'on compare à une autre. Cela fait que, si traduction il y a, c'est une traduction de la langue. On voit donc mal ce qui justifie le sous titres "méthode de traduction" que porte le livre de J.P. Vinay et J. Darbelnet. Les deux auteurs reconnaissent en particulier ce fait quand ils disent que la stylistique comparée «part de la traduction pour dégager ses lois»²⁰ mais ils disent aussi que le traducteur «utilise les lois de la stylistique comparée pour bâtir sa traduction»²¹ ce qui est tout à fait contestable. En effet dans la mesure où il a à analyser le discours pour en dégager un vouloir-dire et ensuite à trouver le moyen qui lui permet de reconstituer le mieux ce sens dans une autre langue, le traducteur ne peut pas se contenter de reprendre les équivalences fournies

par la stylistique comparée, c'est à dire des équivalences données par la langue. Il est obligé de chercher la plupart du temps des équivalences donc qui sont inédites et valables uniquement pour la seule traduction en cours. Dès lors, il ne peut pas être question pour lui d'utiliser les lois de la stylistique comparée comme le suggèrent J.P. Vinay et J. Darbelnet.

La Compétences des traducteurs professionnels et besoins de formation

La notion de compétence est impliquée par celle de formation et de pédagogie. On ne peut pas en effet former des traducteurs professionnels sans avoir une idée claire de leurs besoins de formation dans le marché où ils travaillent. Or, on a bien vu que la traduction pédagogique et la méthode comparative ne peuvent pas répondre à la question de la formation des traducteurs et du développement de leurs compétences. De ce point de vue, il faut admettre qu'une bonne connaissance théorique de la traduction et de la manière dont ce processus opère est nécessaire. Mais cela reste insuffisant tant qu'on n'a pas bien compris aussi dans quelles conditions ils vont travailler. Dans le cadre de la thèse intitulée «La traduction professionnelle en Arabie Saoudite» que nous avons soutenue en 2007, notre objectif avait été d'analyser le marché du travail saoudien pour pouvoir apporter cette compréhension et par là même aider

les formateurs à mieux cibler leurs programmes de formation. Cependant, il nous faut admettre que cette recherche pratique ne suffit pas. En effet, elle a besoin d'être accompagnée par une recherche théorique qui traite du problème de la compétence (qu'est-ce que la compétence, sur quoi elle se base, quelles sont ses finalités, comment est-ce qu'on peut la définir). Elle a aussi besoin qu'on fasse un lien entre la compétence du traducteur (définie à partir de l'analyse du métier de traducteur) et le type de besoin qu'il lui faut lors de sa formation. Dans l'immédiat, nous avons avant tout besoin de comprendre ce processus de manière générale, c'est pourquoi nous n'étudions que les conditions du métier de traducteur en Europe. Cette connaissance accompagnée d'un rappel des principes de base de la pédagogie de la traduction nous permettra d'établir les compétences principales des traducteurs professionnels et les besoins de formations (globaux ou spécifiques comme le montrent les théories de la formation que nous avons évoquées).

la compétence du traducteur professionnel

La notion de compétence est une notion très complexe qui a des aspects juridiques et linguistiques. Le dictionnaire Robert²² définit la compétence comme « l'ensemble des connaissances approfondies, reconnues, qui confèrent le droit

de juger ou décider en certaines matières ». Le sens du mot est précisé par la liste des renvois qui lui sont attribués : « Art, capacité, qualité, science ». La notion est effectivement complexe, mais nous pouvons en retenir le sens clé : c'est le fait que la compétence se définit à partir de l'ensemble des connaissances que peut avoir un professionnel de son métier, sur la base desquelles il peut agir dans son domaine professionnel. Elle peut donc s'appliquer au métier de traducteur. En effet, c'est un métier qui nécessite un ensemble de connaissance (linguistiques ou culturelles par exemple) et qui repose sur un ensemble de capacités telle que la capacité à comprendre un texte à partir des connaissances, la capacité à faire une recherche documentaire, la capacité à réexprimer dans une langue seconde le sens existant dans la langue première. Guy Le Boterf²³, dans son ouvrage sur l'« Ingénierie et évaluation des compétences » donne à la notion de compétence un sens beaucoup plus développé, ce qui se comprend parce que l'auteur est un spécialiste de la formation. Pour lui, « la compétence est une construction : c'est le résultat d'une combinaison pertinente entre plusieurs ressources. Il convient de distinguer : -les "ressources" nécessaires pour agir avec compétence; -les activités ou pratiques professionnelles à réaliser avec compétence et sous tendues par des "schèmes opératoires" (des façons de s'y prendre pour) propres à chaque personne; -les performances qui constituent les résultats éva-

luables provenant des actions mises en œuvre ».

La formulation de G. Le Boterf, nécessite d'être explicitée. Dans le cas du métier de traducteur que pourra-t-elle signifier ? Ce que l'auteur entend par "ressources nécessaires pour agir avec compétence" peut en effet désigner deux choses : à la fois les connaissances des traducteurs, leur "expérience", leur "savoir-faire" et leurs "aptitudes" et les moyens matériels dont ils peuvent disposer tels que les outils qu'ils vont utiliser, traitement de textes, bases de données terminologiques etc. Dans les deux cas il s'agit de ressources qui peuvent être acquises par l'expérience mais qui nécessitent un apprentissage. Lorsqu'il explique que la compétence se définit aussi à partir des « activités professionnelles ou opératoires ("des façons de s'y prendre pour") (voir supra), G. Le Boterf veut dire qu'à chaque métier correspond un type de compétence particulier et que chacun a ses façons propres de les réaliser. Ces manières de faire s'acquièrent elles aussi par l'expérience et l'apprentissage. Certains traducteurs, par exemple, vont commencer par lire un texte en entier, un ou plusieurs fois, avant de repérer les mots difficiles et de les chercher dans un dictionnaire. D'autres traducteurs travailleront différemment. Ils préféreront lire le texte en entier mais ne faire la recherche partie par partie. Il s'agit là de manières de faire personnelles qui peuvent être bonnes

ou mauvaises mais que le traducteur réalise à la suite de sa propre expérience et de l'apprentissage qu'il a reçu.

Enfin, la performance est aux yeux de G. Le Boterf un autre élément de la compétence. Pour cet auteur la performance est "le résultat évaluable" des actions réalisées. Dans notre cas, c'est le produit du travail du traducteur, la traduction réalisée. Il ne suffit pas en effet d'être capable de faire une traduction, d'avoir appris à le faire, encore faut-il être capable d'arriver à la fin du travail et de proposer un texte que d'autres pourront juger de convenable, de bonne traduction, de traduction professionnelle.

C'est à partir de ces trois données que l'on peut essayer de définir ce qu'est la compétence du traducteur et les éléments sur lesquels elle repose. On peut là encore se référer à la définition de G. Le Boterf : « une personne compétente est une personne qui sait agir avec pertinence dans un contexte particulier »²⁴, en choisissant et en mobilisant un double équipement de ressources : ressources personnelles (connaissances, savoir faire, qualités, culture, ressources émotionnelles...) et ressources de réseaux (banques de données, réseaux documentaires, réseaux d'expertise, etc.). Savoir agir avec pertinence, cela suppose d'être capable de réaliser un ensemble d'activités selon certains critères souhaitables et en vue de satisfaire un destinataire (client,

patient, usager...). Ce qui importe c'est la façon de réaliser l'activité, la façon de travailler»²⁵. L'idée que la compétence a toujours un rapport avec un contexte particulier est très importante, parce que c'est elle qui permet de dire qu'un bon traducteur est aussi un traducteur qui a une formation adéquate avec la situation dans laquelle il travaille. Par situation, nous comprenons aussi le pays dans lequel travaille le traducteur, d'où l'importance, pour notre recherche de bien connaître le marché dans lequel on va travailler. Avant d'aborder cette étape, nous allons essayer de définir, de manière plus précise, la compétence du traducteur et ce à partir des travaux de G. Le Boterf.

Les compétences des traducteurs professionnels

La notion de compétence est comme on l'a vu une notion très complexe. On peut cependant, en se basant sur les diverses propositions faites dans les essais sur la traduction, dire qu'elles se résument à environ quatre grands types de compétence : compétence traductionnelle, compétence disciplinaire suivant l'expression de G. Le Boterf, compétence méthodologique ou procédurale et compétence terminologique. Nous, allons analyser ces différents types de compétence pour voir, d'une part à quel besoin de formation pour le traducteur et, d'autre part, à quel type d'objectif pédagogique pour la

formation des traducteurs et pour la pédagogie de la formation des traducteurs elles correspondent. Ce n'est que par la suite que nous aborderons les principes de la pédagogie de la traduction et la description de quelques programmes de traduction. L'ensemble de cette analyse devrait pouvoir nous permettre de faire des propositions qui tiennent compte de la réalité du marché saoudien pour la formation des traducteurs qui exerceront dans ce pays.

Les compétences traductionnelles

Il s'agit d'abord des compétences linguistiques. Ces dernières peuvent se subdiviser en compétences de compréhension et en compétences de réexpression. Les traducteurs sont tenus d'avoir une maîtrise complète (compréhension et réexpression de leur langue maternelle) et d'excellentes compétences de compréhension en langue étrangère. Par ailleurs, par compétences traductionnelles, il faut aussi entendre les compétences d'analyse et de compréhension des textes. On ne peut traduire que ce qu'on a compris. Cette évidence se traduit en diverses nécessités : savoir qui a écrit, qui va lire, comprendre les allusions et les implicites des textes (qu'il faut éventuellement expliciter), reformuler les textes dans des registres équivalents à ceux dans lesquels ils ont été écrits dans leur langue d'origine, etc.

Enfin, on peut ajouter dans la liste les compétences traductionnelles, une compétence d'évaluation qui est requise dès lors qu'il est toujours nécessaire de relire et de vérifier la validité (exactitude, précision, économie des termes, choix des termes, etc.) de la traduction réalisée. Cette dernière compétence suffit à constituer un débouché professionnel dans la mesure où nombre de traducteurs se spécialisent dans la révision de traduction réalisée par d'autres (ou par le biais de logiciels de traduction).

Les compétences disciplinaires

On entend par cette expression la culture générale dont a besoin tout traducteur. Sachant que dans ce métier les textes proposés peuvent provenir d'un nombre indéterminé de champs de savoirs (électrotechnique, droit, médecine, électronique, informatique, chimie industrielle, textes littéraires, journalistiques, etc.), les traducteurs sont en général tenus d'être informés de différents champs du savoir, sachant qu'ils se spécialisent en général que très tard dans quelques domaines lorsque leur fond de clientèle est en partie constitué. Pour éclairer cette compétence, il faut revenir à la définition que donne M. Lederer du bagage cognitif. «Le bagage cognitif n'est pas fait de notions articulées entre elles de façon cohérente et nommées individuellement; il est constitué de souvenirs (d'autres diraient de représentations mentales), de faits d'expé-

rience, d'événements qui ont marqué, d'émotions. Le bagage cognitif, ce sont aussi des connaissances théoriques, des imaginations, le résultat de réflexions, le fruit de lectures, c'est encore la culture générale et le savoir spécialisé. Il s'agit d'un tout contenu dans le cerveau sous une forme déverbalisée dans laquelle chacun puise pour comprendre un texte»²⁶. Cette définition du bagage cognitif nous semble pouvoir être transférée à ce que doit être la définition des compétences traductionnelles. Le traducteur doit travailler sur des textes de toutes spécialités qui peuvent être des textes administratifs avec un langage codé mais aussi des textes scientifiques ou des textes littéraires ou économiques, etc. Pour l'ensemble de ces textes, le traducteur doit à chaque fois mobiliser le savoir qu'il a acquis dans son apprentissage ou au cours de ses lectures et c'est ce savoir qui lui confère une compétence spécifique pour comprendre et analyser les textes sur lesquels il travaille.

Les compétences méthodologiques

Un traducteur peut recevoir toutes sortes de documents, techniques, littéraires, juridiques, économiques, etc. Il doit être en mesure de déterminer (au plus vite parfois) le type d'informations complémentaires dont il aura besoin pour comprendre au mieux le texte qui lui est proposé et aussi pour le reformuler au mieux

dans la langue cible.

De nos jours beaucoup d'informations sont disponibles mais le problème qui se pose est celui de savoir où les chercher. S'il est vrai que comme l'explique D. Seleskovitch le traducteur n'a pas besoin de "la connaissance du spécialiste qui agit"²⁷, il n'en demeure pas moins qu'il doit connaître les outils qui vont lui permettre d'acquérir une partie de cette connaissance pour traduire les textes relevant des différents domaines qui lui sont proposés. De ce fait, la recherche documentaire implique l'utilisation d'un grand nombre d'outils dont le traducteur doit connaître l'existence et le fonctionnement. On peut penser par exemple aux encyclopédies dont C. Durieux explique qu'elles présentent "l'avantage de donner dans un volume réduit une somme d'informations ramassées sur un sujet précis, et cela sans perdre beaucoup de temps, l'utilisation de l'index permettant de localiser immédiatement l'article général recherché"²⁸.

Mais même cet outil a des limites puisqu'il ne donne parfois sur un sujet que des informations partielles ou qui ne sont pas réactualisées à temps. La mise en ligne de nombreuses encyclopédies a permis de nos jours de pallier à ce problème mais malgré cela, il peut subsister encore des problèmes lorsqu'il s'agit de textes portant sur des technologies très récentes. C. Durieux en propose

d'autres comme le recours aux manuels et aux revues spécialisées. Encore faut-il connaître leur existence, savoir comment les retrouver et les lire assez vite pour que la recherche documentaire ne prenne pas trop de temps. Un autre outil vital dont le traducteur doit connaître l'usage est Internet. Comme l'explique à ce sujet le directeur du service de traduction de la Commission Européenne : "Le traducteur peut maintenant communiquer par courrier électronique avec ses homologues partout dans le monde, les consulter, partager avec eux des documents et des outils, effectuer des recherches en tout genre sur les réseaux internationaux. Il peut envoyer des messages aux listes de diffusion et aux groupes de discussion traitant de la traduction, ou même lancer des outils puissants de recherche qui sont opérationnels sur les réseaux internationaux. Toutes ces possibilités [...] multiplient les informations à saisir et à consulter, minimisent le temps et l'espace qui sont nécessaires, rendant la vérification plus difficile. De toute façon, elles constituent de nouvelles formes de recherche, avec des possibilités inimaginables jusqu'à maintenant, mais qui n'altèrent essentiellement ni les principes de la recherche ni sa place dans le processus de traduction"²⁹. Cette remarque montre bien la variété des outils disponibles et l'importance de la compétence méthodologique qui ne consiste pas seulement à en maîtriser l'usage mais aussi le temps qu'on engage dans ces recherches.

Les compétences terminologiques

Confronté à des termes appartenant à des registres spécifiques (langues de spécialités), relevant parfois de normes prédéfinies, le traducteur doit savoir recourir aux banques de données terminologiques existantes. Là encore, il doit connaître les lieux et les outils pour y accéder. Il doit aussi, en prévision d'autres traductions qu'il aurait à faire dans le même champ, être capable d'archiver et de retrouver les choix terminologiques qu'il aura fait. Eventuellement pour pouvoir les partager avec des confrères. Il doit donc connaître les normalisations des termes en usage dans la profession³⁰.

Il faut toutefois rappeler que la terminologie est à la fois une discipline et une activité. La compétence terminologique porte d'abord sur l'activité elle-même, c'est à dire l'ensemble des démarches nécessaires à l'établissement d'une terminologie. Si la compétence terminologique nécessite une place particulière parmi les compétences du traducteur, c'est à cause du progrès technologique qui a eu pour conséquence fondamentale la création régulière de mots nouveaux. Le développement des langues de spécialité, qui rassemblent les terminologies propres à un champ d'activité particulier, fait que le traducteur est nécessairement

à un moment donné de son travail terminologique, doit soit retrouver les termes équivalents existant, soit les forger lui-même suivant les règles très précises de la terminologie.

Besoins de formation compte tenu des compétences décrites

Il va de soi que chaque système de formation a pour objectif de faire acquérir aux apprenants des méthodes et des connaissances. Nous voulons ici comprendre quels sont les besoins de formation, prenant en compte les compétences décrites. En d'autres termes, il s'agit de savoir ce que dans l'absolu il faut enseigner³¹ si l'on veut former des traducteurs professionnels.

- Apprendre à communiquer

A ce propos, on peut dire qu'il faut **apprendre à communiquer**, c'est à dire comprendre et réexprimer, selon des modalités différentes, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou de la langue étrangère. Apprendre à communiquer, comme nous l'avons compris, est une exigence absolue pour tous les programmes de formation des traducteurs professionnels. La communication dépend totalement de la capacité de comprendre et réexprimer les choses ou les idées à travers des compétences linguistiques et extralinguistiques. N'ayant pas ces compétences pour comprendre et réexprimer, il est impossible d'apprendre à commu-

niquer. Nous voulons dire qu’il faut absolument une acquisition parfaite des langues, maternelle et étrangère, pour qu’on puisse apprendre à communiquer.

- Apprendre à comprendre les textes

Il faut **apprendre à comprendre** les textes, c’est à dire apprendre à les lire et les analyser, comme condition préalable à leur reformulation en langue maternelle. Il faut aussi apprendre quels sont les outils permettant d’améliorer ou d’affiner la compréhension des textes, c’est à dire les procédures de la recherche documentaire et la méthode qui permet d’aller et accéder rapidement aux document recherchés. Il faut, donc, savoir s’informer sur un thème précis et relever les usages et les emplois de la langue, dite thématique, utilisée dans un contexte déterminé, savoir choisir la langue de la recherche documentaire, savoir limiter une recherche thématique et connaître les outils nécessaires à la recherche, outils terminologiques ou de recherche documentaire.

- Apprendre à apprendre

Il faudra **apprendre à apprendre**, au sens où le traducteur doit toujours veiller à rester désirant de culture et de savoir. Encore faut-il lui apprendre d’être toujours à la page, en suivant de près l’actualité à travers les médias, radio, télévision,

journaux, et autres. Il faut également lui apprendre à entretenir ce désir de savoir et d’enrichir, d’une façon permanente, ses connaissances et son savoir-faire, tant au niveau de la qualité qu’au niveau de la quantité.

- Apprendre à écrire

Il faudra non seulement **apprendre à écrire**, et se perfectionner sur le plan de l’expression dans la langue maternelle, mais aussi acquérir les automatismes de traduction qui permettent de gagner du temps lorsqu’on travaille. Il s’agit là, d’avoir la capacité d’écrire, d’exprimer facilement, en toute clarté, dans la langue vers laquelle on travail et de savoir utiliser les nouvelles technologies de la traduction.

- Apprendre à évaluer

Il faudra enfin **apprendre à évaluer** les traductions réalisées. Une telle compétence est primordiale pour juger les traductions déjà faites. De part le travail et l’expérience, le traducteur sera en mesure de voir d’un œil critique ce genre de travaux, de les jauger et de voir aussi s’ils sont plus au moins acceptables. Cette faculté d’évaluer s’acquiert et s’affine au fil de temps. Ceci se fait à travers des procédés bien déterminés, en proposant, par exemple, des textes à traduire en demandant aux étudiants de les évaluer eux-mêmes leurs propre traductions et de voir

ainsi si sont plus au moins fidèles au sens voulu par l’auteur ou l’orateur. On leur laisse le temps de découvrir, eux-mêmes, les failles et les défauts pour les corriger éventuellement.

Formulation des besoins de formation en terme d’Objectifs pédagogiques globaux et

spécifiques
Objectifs pédagogiques pour la formation des traducteurs

Le tableau qui suit tente de formaliser en terme d’objectifs pédagogiques pour la formation des traducteurs, les besoins de formation déduits des compétences décrites plus haut.

Objectifs Généraux de la formation	Ap-prendre à com-prendre	Apprendre à communi-qué	Ap-prendre à ap-prendre	A p - prendre à écrire	Ap-prendre à évaluer
Objectifs spécifiques de la formation					
Mise à niveau des compétences linguistique		+		+	
Compétencesd’Analyse-textuelle	+				+
Compétence de Recherche documentaire			+		
Culture générale	+				
Pratique de la traduction				+	+

Objectifs pour la pédagogie de la formation des traducteurs

Le tableau qui suit met en parallèle des compétences à acquérir (pour le futur traducteur professionnel) et des objectifs pédagogiques précis du point de vue des formateurs.

	Compétences à acquérir	Objectifs pédagogiques
Acquisition de connaissances	Avoir une culture générale étendue	
Culture juridique	Etre capable de comprendre des textes de droit	Initiation aux formes du droit (civil, public, privé, commercial, etc.) Initiation à la terminologie juridique
Culture économique	Etre capable de comprendre des textes d'économie	Initiation aux différentes branches de l'économie micro, macro, économie générale, etc. et aux mécanismes économiques (les causes de l'inflation, les conséquences, le chômage, etc.) Initiation à la terminologie économique
Culture d'entreprise	Etre capable de comprendre des textes en relation avec le monde de l'entreprise	Initiation à la vie d'entreprise, connaissances sur le domaine d'affaires (les différentes formes de sociétés commerciales, etc.)
Initiation à l'industrie et au monde technique	Etre capable de comprendre des textes en rapport avec l'univers industriel ou technologique (informatique, etc.)	découverte du monde industriel, le moteur – l'automobile, le verre, laser et plasma, lecture des schémas industriels, etc
Culture scientifique	Etre capable de comprendre des textes scientifiques	

Culture terminologique	Etre capable d'utiliser les outils terminologiques	fondements et applications de la terminologie langages de spécialité gestion informatisée de données terminologiques apprentissage de l'analyse terminologique de texte et élaboration de fiche et de fichiers terminologique
Culture linguistique	Etre capable de comprendre les enjeux de la recherche linguistique pour la pratique traductologique	Présentation et évaluation des contributions de la linguistique et de leurs limites en ce qui concerne la traductologie
Analyse des textes	Etre capable de faire une lecture « professionnelle » des textes proposés	exégèse lexicale (explication des allusions, des sigles et en général du non-dit) repérage des effets stylistiques ou des impropriétés ou reformulation des passages mal écrits analyse de l'organicité textuelle (enchaînements logiques et étapes qui structurent un texte. Les "idée(s) principale(s), idées secondaires, liens de causalité

Méthodologie de la Recherche documentaire	Etre capable de rechercher et trouver l'information permettant de comprendre le sujet étudié, la terminologie et la phraséologie propre au sujet traité	Initiation à la problématique des langues de spécialité ; vocabulaire ésotérique, tournures particulières, notions qui font barrage Apprendre les procédures de la recherche documentaire. Savoir à la fois s'informer sur le sujet traité, et relever les usages et les emplois de la langue thématique utilisée dans le texte Savoir choisir la langue de la recherche documentaire Savoir limiter une recherche thématique Connaître les outils nécessaires à la recherche documentaire (encyclopédie, manuels et revues spécialisées, Internet et les réseaux, recherche des référents, consultation des spécialistes)
--	---	---

Entraînement à la traduction	Etre capable de réaliser une traduction « niveau professionnel » des textes proposés.	Apprentissage d'une méthodologie pratique de la traduction professionnelle phase de lecture et de compréhension La prise en compte des données (le lieu de diffusion du texte, son auteur, le moment de sa production et de sa diffusion, le destinataire du texte et le destinataire de la traduction, enfin la fonction du texte dans le cadre de sa communication). S'agit-il d'un texte polémique, d'un texte d'information (brochure, article de journal, description de posologie, etc.), d'un contrat, etc.) lecture intégrale du texte (lecture synthétique, et lecture analytique) analyse du texte (questions sur la nature du texte (descriptif, argumentatif, narratif, juridique, administratif, etc.), sur ses implicites, sur son organisation logique et sa cohérence, sur sa tonalité et son style, sur son niveau de langue et le registre utilisé, sur le vouloir dire de l'auteur et la rhétorique employée) extraction des notions-clés phase de Reformulation du texte prise en compte du destinataire et de la fonction du texte dans la culture d'arrivée détermination des unités textuelles choix de la démarche (Transcodage, Correspondance, Adaptation, Equivalence) prise en compte du rendu de L'organicité textuelle analyse justificative, évaluation et révision
-------------------------------------	---	--

Conclusion

Dans cette recherche nous avons abordé deux choses. Nous avons présenté d'abord des approches de la pédagogie de la traduction et de la méthode comparative de la traduction. Nous avons vu que ces deux approches ne pouvaient offrir une pédagogie efficace de la traduction et qu'elles posaient donc des problèmes s'agissant de la formation et des compétences des traducteurs professionnels. Nous avons ensuite tenté de montrer en quoi consistaient les notions de compétences et les bases de la compétence des traducteurs professionnels. Enfin, pour conclure cette recherche, nous avons présenté un tableau récapitulatif éclaircissant l'aspect pédagogique de la traduction (compétences et besoins de formation), qui met en parallèle des compétences à acquérir pour le futur traducteur professionnel et des objectifs pédagogiques précis du point de vue des formateurs pour une pédagogie de la formation des traducteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Cary Edmond «Comment faut-il traduire ?», Introduction, bibliographie et index de Michel Ballard, Presses de l'Université de Lille, Lille, 1986.
- Durieux Christine, Fondement didactique de la traduction technique, Collection Traductologie N3, en hommage à Danica Seleskovitch, Didier Erudition, Paris, 1988.
- Durieux C., «Traduction pédagogique et pédagogie de la traduction, in Français dans le Monde, N243, Aout – Septembre, Hachette,

Paris, 1991.

- Durieux Christine et Durieux Florence, «Apprendre à traduire; Prérequis et Tests», La Maison du Dictionnaire, 1995.

- Gemar J-C, «Les enjeux de la formation du traducteur; pédagogie, mythes et réalités», Actes du Colloque Traduction et qualité de langue : les moyens, <http://www.clf.gouv.qc.ca>

- Gile Daniel, «Fidélité et littéralité dans la traduction: une approche pédagogique», Babel, Vol.28, N°1, 1982.

- Gile Daniel, «La formation aux métiers de la traduction japonais-français: problèmes et méthodes», thèse de doctorat, INALCO, Université Paris III, 1984.

- Gouadec Daniel (sous la dir. De), Formation des traducteurs, Actes du Colloque international de Renne 2 (24 – 25 septembre 1999), la Maison du Dictionnaire, 2000.

- Ladmiral Jean-René, «Traduire: théorèmes pour la traduction», Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1979.

- Lavault E., «Traduction en simulation ou en professionnel : le choix du formateur, in Méta N3, V43, 1998, sur le site : <http://www.erudit.org/revue/meta/1998/v43/n3/003423ar.html>.

- Lederer Marianne, «La théorie interprétative de la traduction», in Le français dans le monde, numéro spécial, aout/septembre 1987.

- Mounin Georges, «Pour une pédagogie de la traduction», article in études réunies par Michel Ballard sur la traduction : de la théorie à la didactique, Université de Lille III, Lille, 1984.

- Seleskovitch Danica, «Débat sur : Traduction et spécialisation, in Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ?», Actes du Colloque International tenu à l'E.S.I.T les 6, 7, et 8 juin 1996, Didier Erudition, Paris, 1998.

- Tatilon Claude, «Traduire: pour une pédagogie de la traduction», Toronto, Editions du GREF, 1986

1

2 C. Durieux et F. Durieux, (1995), «Apprendre à traduire; Prérequis et Tests», La Maison du Dictionnaire, p.16.

3 E. Lavault, (1998), «Fonction de la traduction dans l'enseignement des langues», Collection Traductologie N2, Didier Erudition, Paris, 1985, p. 48.

4 J.R. Ladmiral, (1994), «Traduire: théorèmes pour la traduction», Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1979, pp.47-48

5 E. Lavault, op.cit., p.40

6 C. Durieux, (1991), In : Français dans le Monde, n°243, p.70

7 M. Lederer, (1987), «La théorie interprétative de la traduction», in Le français dans le monde, numéro spécial, aout/septembre, p. 144-145.

8 D. Gile, (1982), «Fidélité et littéralité dans la traduction : une approche pédagogique», Babel, vol.28, N°1, p.34.

9 E. Cary, (1986), «Comment faut-il traduire ?», Introduction, bibliographie et index de Michel Ballard, Presses de l'Université de Lille, Lille, p. 51

10 J. Delisle, op.cit., p. 58.

11 C. Durieux, 1988, op.cit., p. 29-30

12 J.C. Villegas, (1987), «La peur de traduire ou le complexe du fort en thème» in les langues modernes, n°1, p.51.

13 J.P. Vinay et J. Darbelnet, (1977), «stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction», paris, Didier, (1ere édition :1958), Paris.

14 Ibid., p., p.37

15 ibid., p., p.25.

16 ibid., p., 20.

17 Ibid., p., 27

18 J. Delisle, op.cit., p. 87

19 J.P. Vinay et J. Darbelnet, op.cit., p.

25.

20 J.P. Vinay et J. Darbelnet, op.cit., p.

21.

21 Ibid.

22 Dictionnaire Le Robert, op.cit., p. 349.

23 G. Le Boterf, (2001), «Ingénierie et évaluation des compétences», éditions d'Organisation, p.44.

24 C'est nous qui soulignons

25 G. Le Boterf, op.cit., p. 47.

26 M. Lederer, op.cit., p. 37.

27 D. Seleskovitch, (1998), in «Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ?», Actes du Colloque International tenu à l'E.S.I.T. les 6,7 et 8 juin 1996, Didier Erudition, Paris, p. 124.

28 Ibid., p. 45.

29 V. Koutsivitis, (1998), «L'incidence des outils informatiques sur le processus de la traduction : Evolution ou mutation ?», in Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ?, Actes du Colloque International tenu à l'E.S.I.T. les 6,7 et 8 juin 1996, Didier Erudition, Paris, pp. 152-153.

30 ISO 639 pour la représentation des langues, 704 pour les principes et méthodes de la terminologie, 919 pour la préparation des vocabulaires systématique, 1087 pour le vocabulaire de la terminologie, 1149 pour la présentation de vocabulaire systématique multilingue, ISO/DIS 12616 pour la terminologie axée sur la traduction, etc. Pour les méthodes de terminographie la norme en usage relève de la responsabilité du Comité technique 37 de l'ISO

31 la réversibilité du verbe «apprendre» utilisé peut permettre d'envisager ces compétences aussi bien du point de vue du formateur que du formé.